09h00 - Accueil

09h15 - Introduction institutionnelle

Animateur fil rouge sur la journée : David ALCAUD, senior manager chez Tallis Consulting, vice-président de la Fondation internationale pour la recherche comparative en sciences sociales

09h30 - Conférence introductive par Patrick LE LIDEC, chercheur au CNRS - Centre d'études européennes de Sciences Po, politiste

QUELLES EVOLUTIONS POSSIBLES DE LA LOI RCT ?

Un an après la loi du 16 décembre 2010, quel regard peut-on porter, à la fois sur son bilan de mise en oeuvre dans la recomposition de la carte intercommunale, mais aussi sur les fondements politiques de cette réforme, dans un contexte où une remise en cause de certaines dispositions sont envisagées et où, dans le même temps, les contraintes budgétaires forcent les interrogations sur le sens et les ressources de l'action publique locale.

- Le bilan provisoire des effets de la loi du 16 décembre 2010 et la visée prédictive sur la carte intercommunale
- Réforme institutionnelle : quels fondements politiques ? Quelle maturité politique des collectivités ?
- Eléments pour une prospective des chantiers à venir : la quête de l'échelle omni pertinente ; le deuil obligé de *la* simplification définitive ?
- Territoires et service public : comment répondre aux défis de l'incontournable inter territorialité et aux exigences des citoyens ? Comment envisager et intégrer les liens entre les territoires et organiser la "coproduction" d'un service public ?

10h30 - Pause

10h45 - Table ronde avec :

- Jean-Chistophe BAUDOUIN, directeur général des services du conseil général de l'Essonne, président honoraire de l'Association des administrateurs territoriaux de France (AATF)
- Marie DEKETELAERE-HANNA, directrice de Paris Métropole
- Jacques MARSAUD, directeur général des services de la communauté d'agglomération de Plaine Commune
- Michel NAMURA, directeur général des services de la ville de Saint-Ouen, président d'honneur Île-de-France et vice-président national du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT)
- Nicolas PORTIER, délégué général de l'Assemblée des communautés de France

VERS DE NOUVEAUX TERRITOIRES ?

Témoignages de professionnels, d'élus sur leurs approches des changements à mettre en œuvre et les scénarii d'actions possibles pour les collectivités :

- Quels scénarios envisageables pour l'après 2012 ?

La place des questions territoriales dans le débat pré-électoral 2012, les sujets qui restent à traiter et les réponses émergentes

- Comment préparer les débuts de mandat 2014 ?

Les questions qui s'imposeront à l'agenda dans les collectivités du bloc communal : reprise et accélération de la refonte de la carte intercommunale, élaboration des schémas de mutualisation, de partages de compétences et des pactes financiers et fiscaux communes / intercommunalité à revisiter

De nouvelles articulations à inventer entre citoyenneté communale et citoyenneté communautaire

La question de la proximité dans des intercommunalités plus grandes et plus fortes ; une nouvelle vocation pour les communes ?

13h00 - Déjeuner

14h00 - Conférence avec :

- Agnès PARNAIX, chargée d'études, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France
- Anthony GIUNTA, directeur général des services de la ville de La Courneuve

TERRITOIRE(S), COMPETENCES ET GOUVERNANCE

• Périmètre et révision de la carte intercommunale
• Compétences : contenu, étendue, exclusivité, transferts ; exercice par et pour qui ?
• La place des communes ; la place des partenaires.
• L'élu et sa relation aux citoyens
• La prise de décision de l'intercommunalité
• Intercommunalité et proximité
• Manager le changement : les chantiers stratégiques et opérationnels à conduire au sein du bloc communal en transition

Consulter le support de présentation

15h30 - Conférence avec :

- Jean-Pierre COBLENTZ, consultant en fiscalité et finances locales, directeur associé de Stratorial Finances
- Alain NARCYZ, directeur général des services de la ville de Puteaux

LES PACTES FINANCIERS ET FISCAUX AU SERVICES DES PROJETS DE TERRITOIRE

La région Ile-de-France est composée pour partie d'EPCI parfois anciens et dotés d'une longue histoire intercommunale. Pour ces collectivités, le pacte financier représente une évolution des pratiques et des usages dans un contexte de raréfaction des ressources. Le suivi des pactes s'appuie sur une gouvernance existante qu'il s'agira alors d'adapter aux nouveaux objectifs de ce dernier.

Par ailleurs, elle comporte encore de nombreuses zones où l'intercommunalité est encore un

phénomène émergent. Pour celles-ci, le pacte financier et fiscal constitue un acte fondateur sur la base duquel l'évolution des projets de territoire se construit. L'évaluation du pacte se confond alors avec l'évaluation de l'outil communautaire dans la réponse aux besoins du territoire. Le suivi repose alors sur une relation naissante entre des institutions qui se partagent désormais le portage du projet de territoire.

La notion de diagnostic financier : agrégation et méthodologie d'élaboration du pacte :

• les outils disponibles pour évaluer les ressources disponibles sur le territoire,
• allocation dans le cadre des pactes financiers et fiscaux,
• analyse financière agrégée, prospective financière agrégée, mise en évidence des marges de manœuvre,
• calibrage du projet de territoire en fonction du niveau de ressources allouées,
• modalités de partage de ressources entre EPCI et communes membres.

Le nouvel outil constitué par le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) :

• les nouveaux enjeux quant à la répartition des attributions et des contributions au sein des périmètres communautaire,
• les problématiques propres à la région francilienne (FSRIF),
• la répartition des contributions lorsque l'ensemble intercommunal subit un prélèvement au titre de la péréquation nationale.

Consulter le support de présentation

17h00 - Conclusion

Ouverture - Où en est la décentralisation ?

17h30 - Fin de la journée

Informations pratiques : l'atelier de Pantin

Les supports de présentation diffusés en séance :

- Agnès Parnaix - Territoires, compétences et gouvernance
- Jean-Pierre Coblentz - Du projet de territoire au pacte financier